



CEt Sopra Steria I2S du 29 Mars 2018

■ Préambule : Déclaration

Déclaration du Secrétaire S3I : En Janvier 2018 le CHSCT intervient auprès des élus du CE indiquant être informé que nos assistantes sont en souffrance depuis Octobre 2017 et qu'il convient de travailler rapidement et sérieusement sur le sujet afin d'apaiser ce mal être. Totalemment dans son rôle, le CHSCT propose d'aider les membres du CE pour palier à cette souffrance et ainsi d'éviter d'avoir à déclencher une procédure pour risques graves. Le secrétaire du CE indique en séance en lisant sa déclaration « ...qu'après concertation avec la direction et les autres membres du bureau constitué d'élus S3I et TU réfutent cette proposition »... La CFDT est choquée !! Comment des élus peuvent ils rejeter cette proposition qui plus est avec la bénédiction de la direction...

■ Point 1 : Information économique mensuelle

Focus sur l'agence de Roanne : La Direction prévoit une baisse des sous-traitants sur Roanne mais n'indique aucune date. A fin février 2018, 100 sous-traitants avec et un pic de 110 devrait être atteint prochainement. En parallèle, l'objectif d'embauche pour 2018 sur Roanne est de 15 salariés ! La Direction indique que le document fourni est erroné et qu'il s'agit de 40 embauches de prévues... La CFDT espère que la tendance sera vite inversée !!

Focus sur l'agence de bordeaux : La situation reste anxiogène pour les salariés d'I2S de l'Agence de Bordeaux qui ont peu de visibilité sur leur devenir. La direction considère que le bassin d'emploi à de faibles perspectives économiques alors que l'agence de Bordeaux de SSG emploie près de 450 salariés !! La CFDT demande que les salariés d'I2S qui le souhaitent rejoignent l'agence de Bordeaux SSG. La Direction refuse d'y répondre favorablement. La CFDT note que la mobilité forcée et l'incitation à quitter l'entreprise en ruptures conventionnelles sont utilisées par la direction comme solution de 'liquidation' de l'agence I2S !!

■ Point 2 : Information en vue de la consultation sur le projet d'évolution du référentiel métier

Critères d'évaluation : Lors de la présentation de documents sur la transformation RH et sur le projet d'évolution du référentiel métier par la Direction la CFDT fait remarquer que l'un des critères d'évaluation très important pour la Direction est le « comportement » du salarié... Rien de plus subjectif et potentiellement injuste que ce critère qui permet, à loisir, un manager de dénigrer et de vouloir pénaliser un salarié qui, par exemple, réclamerait le respect de ses droits... ou une augmentation !! La CFDT conteste formellement la prise en compte de ce critère. Ce sujet sera soumis prochainement à l'ICCHSCT (Instance de Coordination des CHSCT)

■ Point9 : Grèves dans les transports

La CFDT demande à la Direction de prendre des mesures exceptionnelles, comme pour les périodes d'intempéries de cet hiver, en raison des mouvements de grèves à la SNCF qui vont perturber les déplacements et le trafic routier.

Réponse de la Direction : Elle verra en fonction des perturbations... Rien n'est fait ! à suivre ...

■ Point 11 : Activités sociales et culturelles - Présentation du Budget

Budget 2018 : Après avoir modifié les tranches relatives aux subventions allouées pour chaque salarié I2s pour les activités sociales et culturelles place au nouveau budget. Il nous est présenté en séance, sans support de documents préalablement adressé à l'ensemble des élus, un budget en baisse alors que les caisses sont pleines. Les lignes budgétaires qui touchent la majorité d'entre vous sont revues à la baisse. Diminution considérable du budget alloué à 'Noël' qui affiche - 50 000€ au profit d'autres activités en hausse comme les Voyages. Les élus S3I et TU votent « FAVORABLE » La CFDT n'est pas favorable ! Quelles que soient les motivations de certains élus pour avoir voté favorablement ce budget la baisse des prestations lui donne un goût amer. La CFDT souhaite un budget le plus égalitaire possible. Le budget est malheureusement approuvé.